

Accès aux études de santé (PASS/LAS)



Niveau d'étude
visé
Bac +1



ECTS
60 crédits



Durée
1 an



Composante
UFR Médecine,
UFR Pharmacie



Langue(s)
d'enseignement
Français

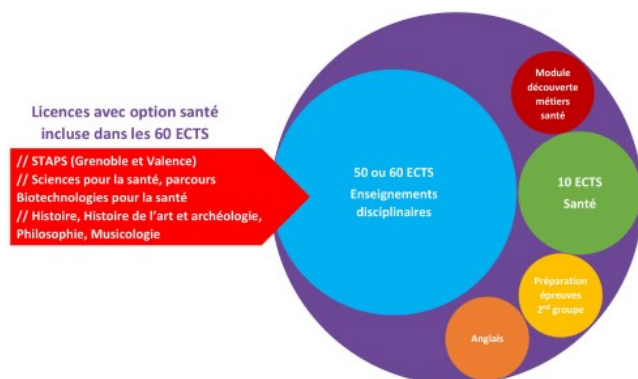
Présentation

La première année commune aux études de santé (PACES) disparaît. Plusieurs voies d'accès aux études de santé sont désormais envisageables :

- **Licence comportant une option "accès santé" (L.AS) :** ces licences sont proposées sur le site de Grenoble et le site de Valence à l'Université Grenoble Alpes (UGA) et à l'Université Savoie Mont Blanc (USMB).
- **Une voie d'accès pour les titulaires d'un titre d'ingénieur, d'un diplôme de master 2e année et d'un doctorat**
- **Le parcours d'accès spécifique santé (PASS)** incluant les enseignements d'une discipline de licence (10 ECTS)
- Les formations d'auxiliaires médicaux

Licence comportant une option "accès santé" (L.AS)

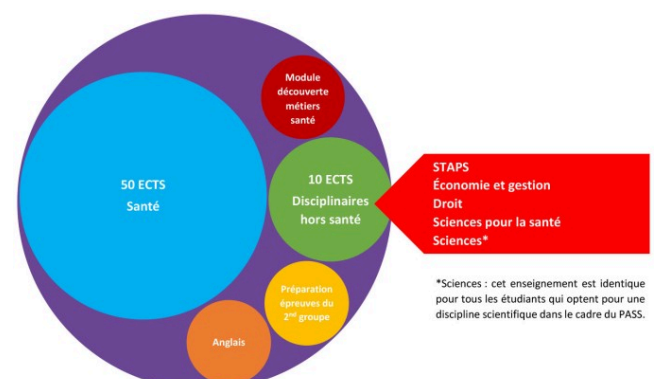
- Groupe 1 : 1re année de licence avec option santé incluse dans les 60 ECTS à l'UGA



- Groupe 2 : 1re année de licence avec option santé non-incluse dans les 60 ECTS à l'UGA
- LAS du domaine Droit Economie Gestion (DEG) : Droit, Economie-gestion
- LAS du domaine Sciences humaines et sociales (SHS) : MIASHS
- LAS du Département licence sciences et technologie - Grenoble (DLST) : Chimie et biochimie ; Informatique, mathématiques et applications ; Physique, chimie, mécanique, mathématiques ; Sciences pour l'ingénieur ; Sciences du vivant
- LAS du Département sciences Drôme-Ardèche - Valence (DSDA) : Chimie-Biologie ; Informatique, mathématiques et applications ; Physique, chimie, mécanique, mathématiques
- LAS (option santé incluse) sont également proposées à l' Université Savoie Mont-Blanc, en partenariat avec l'UGA

Parcours d'accès spécifique santé (PASS)

- Option disciplinaire incluse dans les 60 ECTS du PASS à l'Université Grenoble Alpes



*Sciences : cet enseignement est identique pour tous les étudiants qui optent pour une discipline scientifique dans le cadre du PASS.

- Pour plus d'informations : consultez la [Foire aux questions](#) sur les études de santé

Organisation

Stage à l'étranger : En France

Période du stage : Calendriers différents selon les filières

Admission

Conditions d'admission

- **Peuvent s'inscrire de plein droit dans un des parcours de formation antérieurs** : les étudiants français titulaires d'un baccalauréat français ou d'un diplôme français admis en dispense du baccalauréat par la réglementation nationale
- **Conditions d'admission** : Pour les étudiants étrangers - dossier de demande d'admission préalable (DAP)
- Nul ne peut être autorisé à prendre plus d'une inscription en PASS
 - *si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études*
 - *si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes*
 - *si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant*

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE).

Candidature

Vous allez obtenir ou avez obtenu le baccalauréat français ou le DAEU-B (Diplôme d'accès aux études universitaires). Vous devez candidater sur le site [Parcoursup](#) pour

toute inscription dans les établissements d'enseignement supérieur.

Vous êtes titulaire ou futur titulaire d'un diplôme de fin d'études secondaires de votre pays et vous souhaitez intégrer une 1^{ère} année de licence ou la première année spécifique santé dans une université française :

vous devez obligatoirement remplir un formulaire de Demande d'Admission Préalable (DAP). **Comment obtenir un dossier de Demande d'Admission Préalable ?** Auprès de [L'Espace Campus France](#) pour les candidats étrangers résidant en : Algérie, Argentine, Benin, Brésil, Burkina Fasso, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo-Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Ile Maurice, Inde, Indonésie, Japon, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Mexique, Pérou, Russie, Sénégal, Syrie (suspendu), Taïwan, Tunisie, Turquie, Vietnam. Auprès du service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France pour les candidats étrangers résidant dans un autre pays

Public cible

- Étudiants titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme admis en dispense du baccalauréat par la réglementation nationale

Pré-requis obligatoires

- Baccalauréat ou un diplôme admis en dispense du baccalauréat par la réglementation nationale

Et après

Poursuite d'études

Compétences nécessaires à la poursuite d'étude :

- en 2^e année du diplôme de formation générale en sciences médicales, maïeutiques, pharmaceutiques,

odontologiques et 2^e année de la formation conduisant au diplôme d'Etat de kinésithérapie

- dans un parcours de formation conduisant au diplôme national de licence

Un étudiant peut présenter sa candidature à une ou plusieurs formations parmi les formations de médecine, pharmacie, maïeutique, odontologie et kinésithérapie. Les épreuves d'admission en 2^e année médecine sont organisées en deux groupes. Quel que soit le groupe de parcours de formation antérieur (1 ou 2), les étudiants sont autorisés à poursuivre en 2^e année des études de médecine, à l'issue :

- du 1^{er} groupe d'épreuve (50% des étudiants autorisés à poursuivre)
- du 2nd groupe d'épreuve (50% des étudiants autorisés à poursuivre)
- des épreuves du 1er groupe : admission directe en 2e année des candidats classés par ordre de mérite et dans la limite des capacités d'accueil (recrutement par ce biais de 50% des étudiants admis).
- des épreuves du 2e groupe : constituées de deux épreuves orales comptant pour 30% de la note (recrutement de 50% des étudiants admis).

Tout candidat peut présenter deux fois sa candidature pour une admission en 2^e année de études de santé (médecine, pharmacie, maïeutique, odontologie), sous réserve d'avoir validé au moins 60 crédits ECTS supplémentaires lors de sa seconde candidature. Le nombre de candidatures s'entend quel que soit le nombre de formations pour lesquelles le candidat a déposé un dossier (médecine, pharmacie, maïeutique, odontologie).

Insertion professionnelle statistiques

Retrouvez toutes les informations concernant le taux de réussite au diplôme et le devenir de nos diplômés (lien : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/devenir-de-nos-diplomes/>)

Il est également possible de consulter nos documents-ressources *Des études à l'emploi* classés par domaines de formation (lien : <https://prose.univ-grenoble-alpes.fr/metiers-secteurs/choisir-une-thematique-ou-un-secteur/>)

Métiers visés

Médecin, pharmacien, dentiste, sage-femme, autres professions de santé

Les + de la formation

- Formation pluridisciplinaire en sciences de la santé et dans un autre domaine (droit, économie, gestion ; sciences humaines et sociales, sciences et technologies)
- Méthodes pédagogiques innovantes reposant sur le concept de pédagogie inversée

Infos pratiques

Contacts

Secrétariat de scolarité

Scolarité PASS

☎ 04 38 38 83 55

✉ scolarite-pass@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Scolarité Option santé (LAS)

☎ 04 38 38 83 55




✉ scolarite-optionsante@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable scolarité




Hassiba HAMIDA

✉ Hassiba.hamida@univ-grenoble-alpes.fr

Lieu(x) ville


-  Grenoble
-  Valence
-  Chambéry

Campus

-  Grenoble - La Tronche domaine de la Merci
-  Valence - Briffaut
-  Chambéry - Domaine universitaire

En savoir plus

PASS / L.AS : L'accès aux études de santé

 <https://medecine.univ-grenoble-alpes.fr/pass-las/pass-las-862078.kjsp>

Programme

Spécificités du programme

Les enseignements sont organisés au sein des unités de formation et de recherche conformément au règlement des études de chaque parcours conduisant au diplôme national de licence et comportent 1) une préparation au 2nd groupe d'épreuve et 2) une option santé (10 ECTS). Les crédits ECTS de l'option santé peuvent être acquis au cours d'une ou plusieurs années universitaires. Les crédits ECTS de l'option santé peuvent être inclus dans le parcours conduisant au diplôme national de licence.

Les enseignements de la première année spécifique santé sont organisés au sein des UFR de Médecine et de Pharmacie conformément au règlement des études. Ils comportent 1) une préparation au 2nd groupe d'épreuve, 2) un module d'anglais, et 3) une option disciplinaire (10 ECTS).